



## 1. GRADE, METIER, EMPLOI

<b>Grade</b>	Psychologue de classe normale
<b>Emploi</b>	Psychologue
<b>Métier</b>	Neuropsychologue ou Psychologue clinicien
<b>% temps</b>	100%

## 2. AFFECTATION

<b>Pôle</b>	Pôle MOPHA
<b>Structure interne (CR - Code et Libellé)</b>	CR 0250 – 0384 - ECLAH (1)
<b>Unité fonctionnelle (Code et Libellé)</b>	UF 2700 ECLAH HDJ (50%) et UF 2702 ECLAH Consultation (50%)

(1) ECLAH : Equipe de Coordination Lyonnaise des Troubles de l'Attention et de l'Hyperactivité

## 3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Rattachement hiérarchique : chef d'établissement

Rattachement fonctionnel : sous l'autorité directe du médecin qui coordonne les soins et l'activité du service, le psychologue collabore, dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri-professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.

Dans le cadre des délégations en vigueur, le neuropsychologue est placé sous l'autorité du Responsable de Service, par délégation fonctionnelle du Chef de Pôle.

## 4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : 100%
- Cycle hebdomadaire : 38h20 avec repos fixes
- Amplitude horaire : 8h00-18h
- Horaires : 9h00/17h00 du lundi au vendredi
- Les congés sont pris conformément à la note GTT annuelle et dans le respect de l'organisation du service
- Ces horaires sont susceptibles de modification sur la journée en fonction des activités et/ou des jours de réunions pour assurer la continuité du soin,
- En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et si besoin dans l'institution

## 5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le **pôle MOPHA** (Médecine-Odontologie-PHarmacie-Addictologie) est l'un des 10 pôles d'activité du CH Le Vinatier. Pôle transversal, non sectorisé, toutes ses activités et missions se font au profit de l'ensemble de l'établissement et des patients qu'il accueille.



## 5.1. Quatre Unités d'Hospitalisation

- L'Unité de Médecine-SMR possède 9 lits de médecine et 15 lits de SMR. Elle est destinée à la prise en charge des patients présentant des pathologies duelles (psychiatriques + non-psychiatriques) et relevant d'une indication d'hospitalisation à la fois en médecine somatique et en psychiatrie. Cette unité vise à assurer des soins somatiques lorsque les troubles psychiatriques ne permettent pas de prise en charge en médecine classique ou lorsque les troubles somatiques sont trop aigus et dépassent les capacités des services de psychiatrie.
- L'hôpital de jour de médecine possède 9 places. Il propose des soins de bilan individuels et groupaux en demi-journée sur des lignes de soins très précises (Nutrition, Santé bucco-dentaire, Bilan d'autonomie, BPCO, santé de la femme...) dans une démarche de soin global et d'intégration progressive du parcours de soin commun. Il s'adresse aux patients en rupture de soin de médecine générale, en difficulté dans leur parcours de soin et aux patients nécessitant des prises en charges globales pour des problématiques physiques intriquant état psychique, physique et habitude de vie
- L'unité d'hospitalisation du Service Universitaire d'Addictologie de Lyon, SUAL-HC de 14 lits d'hospitalisation accueillent en hospitalisation libre sur 14 jours les patients en sevrage complexe
- L'hôpital de jour d'addictologie, SUAL-HDJ Addictologie de 14 places et SUAL-HDJ Bilan de 3 places a pour objectifs à travers des groupes thérapeutiques et des bilans d'évaluation : la réduction des risques, le maintien de l'abstinence et prévention de la rechute, le travail psychothérapeutique autour des comorbidités psychiatriques, la réhabilitation psychosociale et l'amélioration de la qualité de vie

## 5.2. Unités de consultations

### 5.2.1. CoRéSo

CoRéSo (Consultation Réseau Somatique) un dispositif d'accompagnement de patients vers les soins somatiques. Il propose des consultations de médecine générale. Il a pour objectif de permettre l'accès aux soins de médecine générale aux patients du CH Vinatier suivi en ambulatoire.

### 5.2.2. Le SUAL

Le Service Universitaire d'Addictologie (SUAL) regroupe l'équipe ELSA et l'équipe CLARRA

#### A- L'Equipe de Liaison et Soins en Addictologie (SUAL ELSA) et l'unité CLARRA (SUAL-Consultations)

Ces 2 structures ont pour missions de :

- Développer les aspects d'évaluation
- Prendre en charge en addictologie des patients atteints de troubles psychiatriques
- Assurer la coordination des différentes structures lyonnaises réalisant des prises en charges en addictologie
- Développer la recherche biomédicale et l'évaluation des pratiques et des projets en addictologie au niveau lyonnais

#### B- L'unité SUAL-CSAPA DETENTION

**Les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)** accompagnent les personnes présentant des conduites addictives pendant leur incarcération (consultations, prescription des traitements de substitution aux opiacés, etc.) et peuvent également préparer à la sortie. Le CSAPA qui dépend du pôle MOPHA se situe à la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas.

#### C- L'unité SUAL-CSAPA-EAPDA

**L'équipe d'Accompagnement Post-Détention Addictologie (EAPDA)** a pour missions de :

- Favoriser la continuité des soins après la sortie de prison



- Assurer une prise en charge globale: santé physique et mentale, un accompagnement sociale et insertion
- Prévenir les ruptures de parcours de soin et réduire le risque de récidive
- Organiser le relais vers les dispositifs de soins de ville

#### **D- DARJELY**

**Le dispositif DARJELY** (Dispositif d'Accompagnement en Réseau pour l'accès aux soins psychiatriques et addictologiques des Jeunes migrants en Errance à Lyon), en collaboration avec l'association le MAS, a pour mission la coordination du parcours de soins addictologiques et psychiatriques auprès des jeunes migrants en errance, en lien avec les services d'Action Sociale en lien avec le public ainsi que la PASS Psychiatrique, le SUAL (service Universitaire d'Addictologie de Lyon et le CSAPA SUAL Détention.

#### **5.2.3. L'unité ECLAH**

**L'unité ECLAH** (Equipe de Coordination Lyonnaise des troubles de l'Attention et de l'Hyperactivité) est une équipe de coordination, de formation et de recours auprès des personnes et des structures concernées par le trouble déficit de l'attention et/ou hyperactivité. Les missions externes se distribuent entre une activité de sensibilisation de la population, de formation des professionnels et de structuration d'un réseau de soin adapté aux besoins du territoire. Cette unité travaille en lien avec le secteur libéral, les établissements de santé ou médico-sociaux et les associations de patients. Cette équipe reçoit des adultes pour des consultations psychologiques et psychiatriques de 3ème ligne ou pour une prise en charge en psychoéducation.

L'unité ECLAH dirige l'organisation de réunions de concertation pluridisciplinaires pour permettre aux professionnels de santé d'être accompagnés dans les étapes diagnostics ou thérapeutiques en lien avec les patients porteurs de formes complexes.

L'activité de l'ECLAH s'intègre directement dans les missions cliniques et de formation du Centre Ressource TDAH de Lyon et ses professionnels contribuent à fonctionnement.

#### **Présentation du Service**

L'Équipe de Coordination Lyonnaise des troubles de l'Attention et de l'Hyperactivité (ECLAH) est une équipe interpolaire créée en novembre 2023 au Vinatier PULM. Elle rassemble une équipe pluridisciplinaire (psychiatre, neuropsychologues, attachée de recherche clinique) et travaille en étroite collaboration avec le Centre Ressource TDAH de Lyon pour répondre aux objectifs de la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement (TND) : coordination, de la formation, du soin et recherche. L'ECLAH accueille en consultation des adultes leurs familles, et accompagne les professionnels et institutions du territoire.

Dans le cadre de l'ouverture, d'un **hôpital de jour innovant dédié aux adultes présentant un TDAH**, l'ECLAH développe un dispositif centré sur les **interventions non médicamenteuses** et sur le **bilan d'aide au diagnostic**.

#### **5.2.4. La Plateforme Somatique**

**La plateforme somatique** est composée des services suivants : le service de Rééducation-Réadaptation, le service diététique, l'équipe médicale de proximité, la pédicurie et les soins infirmiers. Des consultations médicales spécialisées sont proposées : des consultations de gynécologie et des consultations ORL.

#### **5.2.5. L'Odontologie**

**Le service d'Odontologie** est un centre de ressources et contribue à l'amélioration de l'accès aux soins dentaires des patients suivis en extrahospitalier (CoReSo) et en addictologie.

#### **5.2.6. La PASS**

**Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé** sont des dispositifs de prise en charge médico- sociale pour les personnes en situation de précarité (présentant souvent un cumul de facteurs de précarité : précarité de logement, précarité financière, isolement social, difficultés d'ordre psycho-social...) qui ont besoin de soins externes et qui ne peut y accéder en raison de l'absence de couverture sociale



La **PASS mobile MNA** accompagne des mineurs non accompagnés, reconnus ou pas, dans l'accès au soin en santé mentale via une démarche d'aller-vers. L'objectif est d'intervenir précocement afin de prévenir la cristallisation ou l'aggravation des troubles psychiques. Pour ce faire, l'équipe partage son temps entre des permanences sur les lieux de vie des jeunes (campements, squats, Secours Populaire), entretiens psychosociaux en binôme avec l'IDE et accompagnement physique vers ce qui fait soin (lieux d'activité, lieux ressource, médecins, psychologues...). L'équipe assure aussi un rôle de coordination et de médiation entre les différents acteurs du soin, du social, de la solidarité (bénévoles).

### **5.3. La Pharmacie à Usage Interne (PUI)**

La **pharmacie à usage intérieur (PUI)** s'entend de celle qui se situe à l'intérieur d'un établissement de santé dans lequel sont traités des malades (article L. 5126.1 du Code de la santé publique). Sa mission est double :

- Assurer les approvisionnements en médicaments et dispositifs médicaux des services de soins
- Contribuer à leur bon usage et leur sécurité d'utilisation.
- Son rôle est donc essentiel, car elle est au centre même de la prise en charge thérapeutique du patient.

## **6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION**

Le psychologue spécialisé en neuropsychologie évalue la nature et l'importance des troubles des fonctions cérébrales (orientation, mémoire, attention, raisonnement...) suite à un dysfonctionnement du cerveau. Il utilise pour cela des entretiens cliniques et des tests neuropsychologiques. Il peut proposer des prises en charge neuropsychologiques. Il ou elle collabore, dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri-professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.

## **7. ACTIVITES PRINCIPALES**

- Organise et met en œuvre l'activité d'évaluation au sein de l'unité en participant à la réalisation des évaluations neuropsychologiques des patients de l'unité d'Addictologie
- Conçoit des méthodes spécifiques de démarche clinique, de soins psychologiques, de conseils et de prévention, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire
- Propose aux personnes prises en charge en hospitalisation des soins en cohérence avec le plan de soin personnalisé, dans la philosophie du rétablissement et des soins de réhabilitation psychosociale (RPS)
- Contribue à l'activité de recherche du service

## **8. ACTIVITES SPECIFIQUES**

- **Mission de formation :**
  - Participation aux dispositifs de formation dédiés au TDAH et à destination des professionnels de santé.
  - Participation aux interventions de sensibilisation tout public, en milieu de soin ou pour le médico-social.
  - Participation à l'activité de guidance auprès des autres professionnels.
- **Mission de coordination :**
  - Animation d'une dynamique autour du TDAH au sein des psychologues et neuropsychologues de l'établissement et au-delà.
  - Participation aux réunions pluridisciplinaires de guidance et/ou expertales.
  - Participation aux liens et actions avec les associations de personnes concernées.



- **Mission de soin :**
  - Participation aux consultations d'aide au diagnostic au sein de l'hôpital de jour « bilan ».
  - Participation à des groupes thérapeutiques pour les personnes présentant un TDAH.
  - Suivis individuels, notamment dans le cadre de l'accompagnement des changements qui concernent les personnes en cours d'adaptation thérapeutique ou pour qui le traitement médicamenteux présente une réponse insatisfaisante ou ne serait pas possible.
- **Mission de recherche :**
  - Participation aux protocoles de recherche dans le service.

## 9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

### 9.1. Qualités Particulières Attendues

- **Adaptabilité :** capacité à ajuster les approches thérapeutiques (méthodologie intégrative) selon les besoins individuels des personnes accompagnées et de la sévérité des troubles.
- **Capacité à travailler au cœur d'une équipe hospitalière**
  - Esprit d'équipe et collaboration : Travailler efficacement avec des professionnels de diverses disciplines.
  - Sens de l'organisation et rigueur professionnelle : Capacité à gérer et prioriser les tâches dans un environnement clinique dynamique.
- **Dynamisme, force de proposition :** capacité à investir une équipe en plein développement, à porter et proposer des projets.
- **Capacité à s'exprimer en public :** guider et animer un groupe

### 9.2. Compétences Souhaitées

- Une appétence pour la pédagogie.
- Utilisation des outils informatiques de création de supports pédagogiques (PowerPoint, CANVA, etc.).
- Une connaissance des troubles du neuro développement serait un plus.
- Une formation en Thérapie Comportementale et Cognitive (TCC) et/ou en Pratiques Méditatives serait un plus

### 9.3. Diplôme requis

- Etre titulaire d'un Master en neuropsychologie

### 9.4. Connaissances spécifiques attendues

- Avoir des bases solides d'anglais (lu, écrit, et parlé)
- Avoir des connaissances en bio statistiques
- Etre formé(e) à l'analyse et à l'interprétation des données scientifiques
- Avoir l'usage de l'outil informatique



**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT**

**Pôle Emetteur**

Pôle MOPHA

**Modifications apportées par la nouvelle version**

Utilisation de la nouvelle trame qualité

Actualisation du point 5 : « caractéristique du lieu d'exercice »

**Rédaction**

Dr H. PRUNIER  
Responsable de l'UF

**Vérification**

A. RICHARD  
Cadre supérieur de santé assistant  
du chef de pôle

**Validation**

O.SERUSIER-POUMIROL  
Attachée d'administration  
DRH